

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS  
IMMOBILIÈRES EFFECTUÉES EN 2020  
PAR LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE**

Conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

**A-ACQUISITIONS IMMOBILIERES**

**Propriété bâtie située au 4 impasse de la Mare au Nombry**

Parcelle cadastrée section B N°1130 d'une contenance de 507 m<sup>2</sup>.

Acte de vente du 17 décembre 2020.

Prix d'acquisition : 330 000 €.

**Objet** : Acquisition de cette propriété permettant à la ville de pouvoir agrandir l'enceinte scolaire de l'école maternelle Foch afin de procéder, en fonction des besoins, soit à une extension des espaces récréatifs, soit à la construction de nouveaux locaux.

**B-CESSIONS IMMOBILIERES**

**Lots de copropriété situés au 51 avenue du Maréchal Foch (commerce et logement)**

Parcelle cadastrée section B N°152 d'une contenance de 206 m<sup>2</sup>.

Vente des lots de copropriété N°1, N°4 et N°8.

Acte de vente du 23 décembre 2020.

Prix de vente : 211 000 €.

**Objet** : Vente de ce bien dans le cadre de la poursuite de la politique communale pour la diversité commerciale en centre-ville.